

DRANCY TOUS ENSEMBLE

Durant la campagne électorale nous avons été clairs. Le contexte financier du pays et des collectivités étant très incertain, il nous obligerait à des choix difficiles une fois arrivés aux responsabilités. Ces perspectives ayant été définitivement confirmées par l'État fin mars, nous avons pris la décision, douloureuse mais nécessaire, d'augmenter la taxe foncière, seul levier fiscal en notre possession. Cette décision sera couplée à des économies massives dans le budget communal. Comme nous l'avons là aussi annoncé, nos projets ne seront réalisés qu'à condition de disposer des financements nécessaires. Gouverner, c'est savoir prendre ses responsabilités. Nous le ferons pour ne pas laisser les finances de la commune partir à la dérive !

La majorité municipale

GAGNEZ POUR DRANCY

Élu sur la promesse d'un projet « solide et sans fausses promesses », M. Lagarde inflige dès son arrivée une hausse brutale de 14 % de la taxe foncière. Ce matraquage frappe les Drancéens alors que l'exécutif s'est octroyé, dès le 1er avril, des indemnités au plafond maximal. Où est l'exemplarité ? Une telle augmentation ne s'improvise pas en trois semaines : elle a été délibérément cachée durant la campagne. Notre groupe « Gagnez pour Drancy » travaillera d'arrache-pied pour lutter contre cette austérité imposée qui sacrifie votre pouvoir d'achat. Nous porterons des propositions alternatives pour une gestion juste et transparente. Les Drancéens méritent la sincérité, pas ce cynisme budgétaire.

M. Gokhan UNVER - Mme Carine NILES

M. Ilias EL HADDAJ - Mme Chloé JAOUEN

DRANCY AVEC VOUS

MERCI aux 2 350 électeurs qui ont souhaité une alternance responsable. Ce 1er résultat nous honore et ne fera que grandir prochainement. Aujourd'hui, hausse du coût de la vie, des matières premières, de l'énergie et de l'essence, et beaucoup peinent à boucler leurs fins de mois. Pourtant, à Drancy, la majorité municipale pour ses deux premiers conseils municipaux choisit d'augmenter les indemnités du Maire et de ses adjoints, puis d'augmenter les impôts locaux. On nous promettait un changement de méthode. Le signal envoyé est tout autre. Ce ne semble plus être dans les vieux pots qu'on fait la meilleure confiture, en tout cas plus à Drancy. Notre groupe se tient à vos côtés.

Hamid CHABANI,

Tom ZEMITI,

Marie-Anne VASSILEV.

CHANGER D'AIR

Le 2nd conseil municipal était consacré aux votes des indemnités d'élus et désignations des représentants aux différentes instances territoriales comme l'agglomération Terre d'envol ou syndicats intercommunaux. On retiendra l'indemnité du maire qui passe de 4790,46€ à 6638,48€ brut/mois soit +38% et celle de la 12^{ème} adjointe de Mme LAGARDE de 4785,05€ alors que son salaire de maire était de 4790,47€ brut/mois. S'ajoute à cela en € brut/mois pour Monsieur : • Conseiller d'agglomération environ 1'500€ • 1 siège au syndicat des mobilités 229,38€ • 1 siège au cimetière communal 740,33€. Pour Madame : • Conseillère départementale 2'977,70€ • Conseillère d'agglomération 1'318,48€. Total +18'000€/mois

Hacène CHIBANE

0620652448

hacene.chibane@gmail.com

Note du directeur de la publication : Monsieur le Maire indique que les chiffres contenus dans cette tribune sont faux.